

## Dossier

## Quelles solutions pour résoudre le problème de la dette publique ?

Colloque de Lille, le 20 octobre 2017



**Stéphanie DAMAREY**  
 Professeur agrégé de droit public  
 Directrice Master 2 Finances et fiscalité publiques de Lille  
 Directrice honoraire IPAG Lille

## Propos introductif

Organiser un colloque sur la dette publique et les manières d'y remédier : voilà un programme des plus intéressants qui, au-delà des sphères universitaires, a de quoi interroger. Car si les réponses à apporter à une situation d'endettement sont connues, si finalement elles apparaissent si simples, le citoyen est en droit de s'interroger sur les raisons pour lesquelles il n'a pas été possible, à ce jour, d'enrayer ce phénomène de progression constante de l'endettement de notre pays.

C'est afin de contribuer à ce débat que ce colloque a été organisé en collaboration avec l'Université de Valenciennes. Et je remercie plus particulièrement mon collègue Matthieu Caron, maître de conférences à l'Université de Valenciennes, initiateur de ce beau projet.

Un colloque qui a été pensé selon une dimension pluridisciplinaire afin d'associer juristes, économistes, politistes et sociologues. C'est la singularité de ce colloque que d'avoir envisagé de rassembler ces différents horizons et je tenais

également à remercier nos différents collègues d'avoir accepté d'y participer. Remercier également, bien vivement, la Revue *Gestion et Finances Publiques* qui a accepté d'en publier les actes. Et particulièrement M. Le Clainche qui a agrémenté cette publication, de quelques dessins des plus illustratifs.

Un colloque qui est organisé dans le cadre du *Master 2 Finances et fiscalité publiques*, premier colloque d'une série à venir car l'idée est bien d'institutionnaliser ce rendez-vous, de permettre la rencontre de nos étudiants avec le monde de la recherche, avec nos praticiens du droit.

Un beau projet que ce *Master 2 Finances et fiscalité publiques* – nouveau master qui a vu le jour avec cette rentrée universitaire 2017 au sein de la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Lille, qui permet, désormais, à l'École de Lille des Finances publiques de se prévaloir d'un cursus pour, enfin, accueillir nos étudiants, les accompagner dans leur projet professionnel

## Dossier

> La dette publique  
Colloque de Lille  
20 octobre 2017

jusqu'au niveau M2 – ce qui nous faisait jusqu'alors défaut.

La première promotion de ce master 2, la Promotion Baron Louis, aura d'ailleurs le plaisir d'accueillir en mai prochain, le Premier président de la Cour des comptes, Didier Migaud qui a accepté, et nous en sommes très honorés, d'en être le parrain. Rendez-vous est pris...

C'est donc dans le cadre du Master 2 Finances et fiscalité publiques, que ce colloque sur la dette publique a été organisé. Selon un programme permettant de juxtaposer les différentes solutions possibles, nos différents intervenants exposeront les tenants et les aboutissants de ces méthodes, parfois anciennes, plus ou moins pratiquées, qui ont pu se révéler délicates d'emploi, aux effets parfois inattendus... selon un rythme insufflé par l'emploi de ces verbes qui permettent de séquencer les différentes interventions :

**Rembourser et dépenser moins** – Stéphanie Damarey, Professeur de droit public Lille

**Réglementer et mutualiser** – Aurélien Baudu, Professeur de droit public Lille

**Monétiser** – Matthieu Caron, Maître de conférences droit public UVHC

**Fiscaliser** – Audrey Rosa, Maître de conférences droit public Lille

**Restructurer** – Caroline Lequesne, Maître de conférences droit public Nice Sophia-Antipolis

**Définancieriser** – Bruno Théret, Docteur au CNRS, Université Paris Dauphine

Discutant : Rémi Lefebvre – Professeur de sciences politiques, CERAPS, Lille

**Relancer** – Stéphane Lambrecht, Professeur d'économie UVHC, directeur IDP

**(Dé)politiser** – François Bonneville, ATER Université Paris 1, Gerfip

**Démocratiser** – Guillaume Sacriste, Maître de conférences Sciences politiques Paris 1

Dans leur quasi-totalité, les interventions de cette journée sont publiées au sein de ce numéro de la Revue *Gestion et finances publiques*. L'approche par « verbe » clef a été reprise – laissant le soin à chaque contributeur d'y associer le titre qui lui semblait le plus pertinent. Au final, ces approches différenciées combinées à l'origine disciplinaire de leurs auteurs offrent au lecteur de la revue, cette approche plurielle qui apparaissait essentielle aux organisateurs de ce colloque. ■